



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 20 décembre 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. Sami BOURI

Secrétaire de séance : Madame Marie-Lyse BISTUÉ

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, M. Raymond VILLALBA,
Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine
SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE,
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Dominique QUÉHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Céline BODET donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à M. André LABARTHE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etait absent :

- M. Jean-Luc MARLE

29 - ATTRIBUTION DE BOURSES COMMUNALES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Monsieur le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques a communiqué la liste des étudiant.e.s oloronais.e.s bénéficiaires d'une bourse départementale d'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire 2020-2021 et de l'année universitaire 2021-2022.

Il convient d'attribuer une bourse communale de 100 € aux étudiant.e.s ci-après :

GOURGUES Sarah
GRÉGOIRE Pauline
HUMBERT Timothy
HUMBERT Jodie
JANOT Mathias
OUKAL Safia
SANTOS Henri
USIETO Léa
EL KINDI Mohammed-Hicham
MARTINEZ Océane
BARANTHOL Lilian
TORRÉCILLAS Méryl
ABOUEDDAHAB Lina
CHESTA Maëva
DOS SANTOS Liam
GARROTÉ Sarah
GARROTÉ Emma
LALAISSON Maël
MARICAL Claire
MAUBERT Lou
WOJCIECHOWSKI Ina

Philippe GARROTE ne prend pas part au vote.

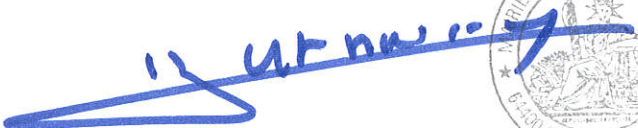
Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** un crédit de 2 100 € à prendre sur ceux inscrits au Budget Primitif 2021.


Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 20 décembre 2021.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 23/12/2021






Bernard UTHURRY

